

faits des discours qu'ils viennent de prononcer, l'un en proposant l'adresse en réponse au discours du Trône, l'autre en le secondant.

L'honorable sénateur de Pictou (l'honorable M. Bell) étant sorti, depuis quelques années, de la vie publique, et ne subissant pas l'influence que peut produire toute participation aux luttes ardentes de la politique de parti, a prononcé un discours dont le ton modéré était attendu, et, par conséquent, n'a surpris personne; mais j'ai été très agréablement surpris de voir appuyer la proposition de l'adresse par l'honorable sénateur de Leeds—qui a toujours pris une part si active dans la Chambre des communes comme partisan des plus tranchés, et qui vient, pourtant, de s'acquitter de sa tâche par un discours d'homme d'état des plus modérés, et sans soulever aucune question pouvant provoquer une discussion acrimonieuse. Il s'est tenu rigoureusement et avec un parfait discernement dans les limites des sujets mentionnés dans le discours du Trône.

Je regrette, d'un autre côté, que l'honorable leader du Sénat n'ait pas jugé à propos d'exiger un portefeuille pour pouvoir exercer l'influence qu'il devrait avoir. S'il avait un portefeuille, ce serait plus en harmonie avec la dignité de la Chambre; la dignité de celle-ci serait rehaussée.

Cet honorable sénateur a toutes les qualités requises pour diriger quelque ministère que ce soit, et je suis sûr que la Chambre et le pays en général l'eussent vu avec plaisir à la tête du ministère de l'Intérieur, par exemple. Chacun de nous crovait que c'était ce ministère qui lui était offert ou qu'il allait accepter.

Je n'ai aucun doute qu'il eût pu obtenir dans le Gouvernement toute position qu'il aurait désirée; mais pour des raisons qu'il connaît mieux que moi, il a refusé d'accepter la charge ardue de diriger un ministère quelconque. Nous espérons, cependant, qu'en sa qualité de ministre sans portefeuille, il sera en état de fournir au Sénat les renseignements dont ce dernier a besoin sur les sujets relevant de l'administration générale et qu'il exercera ses fonctions de leader du Sénat à la satisfaction de ce dernier, comme il a pu satisfaire la Chambre en sa qualité de leader de l'opposition.

Hon. M. CAMPBELL.

Le discours du Trône mentionne particulièrement deux ou trois sujets que je toucherai en passant. L'un est la nomination projetée d'une commission permanente du tarif. C'est un projet annoncé déjà au pays depuis quelques années; mais je n'en ai jamais été un chaud partisan. Les membres du Gouvernement sont responsables envers le pays, et ce projet semble être un artifice auquel ils auraient recours pour dégager leur propre responsabilité en transférant celle-ci à une commission. Je crains que cette commission ne soit composée d'hommes dont la partisanerie ne leur dictera que des rapports conformes aux désirs du Gouvernement, et que la grande masse de la population, que les classes ouvrières et les fermiers n'aient pas dans cette commission la représentation et l'influence qu'ils devraient avoir.

J'espère que le Gouvernement; avant de se soustraire à la responsabilité qui lui incombe en matière de tarif, y regardera à deux fois; que sa commission du tarif ne se composera pas d'étrangers ne relevant aucunement du corps électoral, d'étrangers qui, tout au plus, ne pourraient recueillir que des renseignements que le Gouvernement peut aisément se procurer lui-même. C'est pourquoi je ne suis pas en faveur de la création d'une commission de ce genre.

Un autre sujet mentionné dans le discours du Trône est le choix d'un tracé pour un chemin de fer conduisant à la baie d'Hudson, et j'ai remarqué une déclaration du premier ministre portant que le Gouvernement se proposait de construire et exploiter, lui-même, cette nouvelle ligne. Or, dans l'intérêt public, j'espère qu'il y regardera à deux fois avant de s'engager dans cette entreprise. Je n'ai jamais été un chaud partisan de cette entreprise; mais c'est un héritage qu'a laissé l'ex-gouvernement qui favorisait la réalisation de ce projet, vu que les habitants du Nord-Ouest demandent unanimement la construction de ce chemin. C'est pourquoi je présume que le chemin de fer de la baie d'Hudson sera finalement construit; mais j'espère que le Gouvernement n'entreprendra jamais de l'exploiter lui-même. Ce serait, s'il le faisait, une charge ressemblant à celle que nous impose déjà l'exploitation de l'Intercolonial, mais dix fois